

La Preuve

"... et voilà la religion de droiture..."

Magazine islamique d'information générale paraissant au Burkina Faso

Prix unique : 300 Frs CFA

N°030

Avril 2010

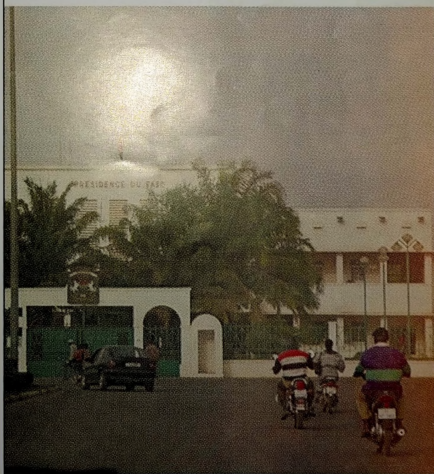
**CHEICK
TANTAWI :**
**La perte d'une
grande figure
de l'islam** P.14

**CINQUANTENAIRE
DES INDEPENDANCES
AFRICAINES**
P.12

**Et la voie
spirituelle ?**

CRISE IVOIRIENNE
Un pas P.2
**en avant,
deux pas
en arrière !**

Les musulmans et la politique :
la faire ou la fuir ? P.7



CRISE ISRAELO-PALESTINIEN

Le silence qui tue !

P.8

Le navire ivoirien tangue à nouveau ces temps-ci et semble naviguer en eaux troubles. Passée la zone de turbulence que nous a fait vivre pour une nème fois Laurent Koudou Gbagbo, consécutive à la dissolution tous azimuts et de façon unilatérale, de la commission électorale indépendante et du gouvernement de réconciliation, la Côte d'Ivoire en entrain de chavirer dans une autre interminable crise. Et il faut craindre le pire.

Cette fois-ci, c'est le camp présidentiel qui réclame le désarmement avant la tenue des élections, ce serpent de mer qui ne finit par de tenir tout le monde en haleine. Tout se passe comme si quelqu'un n'avait pas intérêt à ce que les élections se tiennent, ou qu'elles lui font carrément peur. Donc lorsque la date se rapproche, on met tout en œuvre pour brouiller les pistes, afin de créer le chaos qui conduit toujours à un report ; un éternel recommencement. C'est ainsi depuis maintenant cinq ans. Un véritable tango sans fin qui est entrain d'agacer maintenant. Il faut bien que ce jeu s'arrête !

De toute façon, aussi longtemps que durera la nuit, le jour finira par se lever. Donc tôt ou tard, ses élections finiront par se tenir, n'en déplaise ! Là n'est

pas la question ! Mais plutôt pourquoi cette impasse ? Et comment en sortir définitivement ? Car, de plus en plus le voile se lève sur les intentions réelles des uns et des autres.

Avant de s'interroger sur ces questions, il faut souligner que la crise en Côte d'Ivoire a trop duré ; elle a et continue de faire payer un lourd tribut, aussi bien aux Ivoiriens qu'aux pays de la sous région. Les mêmes acteurs qui ont œuvré pour que la crise éclate en Côte d'Ivoire sont entrain de l'entretenir au grand dam de la Communauté internationale, manœuvrant habilement et cyniquement le spectre de la peur et de la violence. L'après crise représente pour eux une grande inconnue, une perspective incertaine et un horizon sombre dans lesquels ils ne sont pas prêts à faire le grand bond.

Pourtant, ce sacrifice vaut la peine même s'il faut perdre certains intérêts égoïstes et personnels. C'est là que réside le rôle de la communauté internationale ; notamment la médiation burkinabè qui joue gros dans cet imbroglio. Le cas togolais est là pour rappeler à chacun que rien n'est encore joué. Elle doit donc dissuader, convaincre et même contraindre les protagonistes ivoiriens pour qu'ils prennent maintenant des résolutions sincères pour

abrégé la souffrance de tous ceux qui sont victimes de cette crise qui n'a fait que trop durer.

De toute façon, on ne peut pas indéfiniment jouer avec le temps. Il va falloir à un moment donné arrêter la mise en scène pour plonger dans la réalité. En somme, il va falloir se réveiller et faire face aux Ivoiriens et à l'histoire. Et il est à craindre que ce réveil ne soit trop brutal au point de replonger la Côte d'Ivoire dans le cycle de la violence et la sous-région ouest africaine dans l'angoisse. Dans de telles circonstances confuses, il n'y a que vers Dieu que l'on puisse se tourner pour implorer son assistance. Que Dieu sorte donc la Côte d'Ivoire des turpitudes de ses dirigeants et de l'hypocrisie de ses amis! ■

La Rédaction

La Preuve

Réception de déclaration
N°1862/CA-GUOU/FP
du 27 juillet 2007
ISSN 0796-8476
Tél 50 37 94 30
Cell 70 75 54 85

Email : preuve2007@yahoo.fr

Directeur de Publication

Mikailou Kéré

Secrétaire de rédaction

Siaka GNESSI

Responsable commercial

Moussa BOUGMA

Mise en page et impression

Atessa Burkina 50 39 93 10

Nombre de tirage

1000 exemplaires

CRISE IVOIRIENNE

**Un pas
en avant,
deux pas
en arrière !**

Comment devenir Musulman

Par Cheick Albayan

Sur la question de la conversion en islam, beaucoup de choses sont dites ou faites, mais elles n'ont pas de rapport avec l'islam, voire contraires à la foi islamique. Ainsi, très souvent, des nouveaux candidats à l'islam renoncent à leur conversion ou la retardent pour des raisons fallacieuses. Tout ceci est de la responsabilité de tous ceux qui véhiculent ces fausses idées rien que pour des raisons mercantiles. C'est pourquoi nous trouvons utile de revenir sur ce sujet afin qu'une fois pour toute, on ait une même compréhension, et que ceux qui désirent se convertir le fassent avec aisance.

En effet, il n'est pas rare d'entendre que pour se convertir en islam, il faut coudre une tenue blanche pour soi même ou pour en faire une aumône à l'imam, ou encore il faut payer de la cola et une somme d'argent pour la cérémonie, offrir un sacrifice d'un animal, se lotionner de la djnaba, se raser la tête, les ongles... après la conversion. Certains estiment qu'il y a des jours indiqués pour se convertir, ou bien attendre le mois de Ramadan. D'autres affirment que la déclaration de conversion doit nécessairement se faire en présence d'un ou

plusieurs Imams ou Cheikhs et que ce choix devrait être confirmé et validé par l'obtention d'un certificat officiel des autorités.

Tout ce qui a été cité ci-dessus comme conditions

été imposé par la guerre sainte. Comment une guerre peut être sainte qu'elle soit menée au nom de Dieu ou pas ? Cependant les musulmans ont pour devoir de prêcher l'islam et de promouvoir ses

laquelle il n'existe pas réellement de méthode à suivre, comme c'est le cas par exemple pour le baptême dans le christianisme. Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir recours à un savant musulman, un imâm ou une organisation pour cela. On peut le faire seul, bien que la meilleure façon est de prendre contact avec le responsable d'une instance religieuse islamique reconnue, d'un centre, d'une organisation islamique, d'une mosquée, d'un groupe de musulman qui seront témoins de la conversion qui vont vous enseigner l'islam et ses préceptes.

Une personne qui désire sincèrement devenir musulmane doit avoir la conviction que l'islam est effectivement la vraie religion révélée par Dieu Le Très Haut, au Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui), pour l'humanité toute entière. Dieu le dit dans le Coran (C3 V19) : «*Certes la religion acceptée par Dieu est l'Islam.*» Et dans un autre verset (C3 V85) : «*Et qui-conque désire une autre religion que l'Islam, ne sera pas agréé et il sera dans l'Au-delà, parmi les perdants.*»

Forte de cette conviction, cette personne doit prononcer, en comprenant son sens, l'attestation de foi qui consiste à dire : «*Ach'ha-*



n'est nullement obligatoire pour devenir musulman. Avant tout, la conversion est une affaire de cœur entre le candidat et son Dieu créateur. Dans ce sens, elle reste un choix libre et éclairé. En aucun cas elle ne doit faire l'objet d'une pression quelconque. Dieu dit dans le saint coran : «*Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin se distingue de celui de l'égarément...*» C2V256. Ce verset vient battre en brèche l'opinion qui tente de faire croire que l'islam a

valeurs afin d'y conquérir le cœur des gens et ce de la manière la plus sage. Dieu s'adressant au prophète dit : «*Eh bien, rappelle ! Tu n'es qu'un rappelleur, et tu n'es pas un dominateur sur eux*» C88V21- 22. Seul Dieu est le guide et pour cela, il guide qui il veut et il égare qui il veut.

Comment faire pour devenir musulman ? En réalité, la conversion en islam est un acte très simple et sans aucune condition matérielle. Il s'agit d'un processus très simple pour

Religion vérité

dou Allâ Ilâha Ill Allâh wa Ach'hadou Anna Mouham-madan Rassoïlou Llâh» et dont le sens en français est: «Je témoigne qu'il n'y a de vraie divinité sauf Dieu et que Mohammed est Son Messager»

A partir du moment où on a récité la profession de foi et reconnu avec conviction sa véracité, on devient musulman. Cependant, il y a certaines choses qu'il est bon de faire à cette occasion. Il est ainsi recommandé d'exprimer son affranchissement de toute autre religion que l'Islam, de toutes croyances contraires à l'Unicité de Dieu, de promettre à Dieu de s'acquitter de toutes les obligations qui reposent sur le musulman et de ne jamais désobéir à Ses ordres. Il est aussi recommandé d'implorer l'aide de Dieu, Son pardon et de Lui demander la guidée. Il est évident qu'une foi véritable, c'est à dire une conviction du cœur doit accompagner l'attestation de foi. On doit ainsi, bien comprendre ce que l'on est en train d'attester (unicité de Dieu, prophétie de Mohammed) et porter foi à ce que l'on dit.

Après la conversion ainsi faite, l'étape suivante dans votre cheminement vers Dieu consistera à un apprentissage progressif et plus approfondi de la foi islamique, de la pratique religieuse (prière, jeûne, récitation du Coran etc...), ainsi que de l'éthique et du mode de vie enseigné et prêché par l'Islam, garantie

de votre succès dans ce monde et dans l'autre, avec la volonté de Dieu. En effet, l'Islam est un mode de vie. La pratique du musulman ne se limite pas aux seuls pratiques rituelles telles que la prière, le jeûne, l'aumône etc. En fait, toute sa conduite, dans ses relations avec autrui, dans son comportement au sein de la société, dans ses transactions etc. s'inspire des sources fondamentales de l'Islam: le Coran et la Sunna.

Il faut bien comprendre que l'Islam n'est pas, comme on le pense souvent, une somme d'interdictions et de permissions. A vrai dire, la force du "musulman" (qui signifie littéralement "soumis") se trouve dans le lien de proximité et d'intimité qu'il entretient avec Dieu, Son Créateur. Toutes ses actions, la plus minime soit elle, peut ainsi devenir un acte d'adoration. Ainsi, le Prophète Mohammed (SAW) disait en ce sens que les relations intimes entre époux constituent un acte méritoire et rapportant des récompenses, lorsqu'elles ont lieu dans un cadre légitime et motivées par une bonne intention.

Pour ce cheminement, le nouveau converti doit être accompagné par un encadreur, désigné par l'autorité qui a présidé à la conversion. Parfois les nouveaux convertis sont abandonnés à eux eux-

mêmes sans encadrement précis et après la conversion, ils tâtonnent et deviennent des suivistes. Il est de la responsabilité des responsables musulmans de créer des cadres de prise en charge des nouveaux convertis. Il sera déplorable que tous ses nouveaux promis à l'Islam qui se comptent par milliers chaque année soient abandonnés à eux-mêmes sans formation ni culture islamique et certains finissent par devenir nuisibles pour l'Islam. Car si leur aventure en islam se termine ainsi, ils n'auront pas goûté à la savcur et ils seront des dangers pour l'Islam. En revanche, il faut que le nouveau converti soit aussi convaincu qu'il doit apprendre sa nouvelle religion.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la conversion à l'Islam constitue, selon les dires du Prophète Mohammed (SAW), une sorte de nouvelle naissance. Tous les péchés précédant ce retour vers la religion originelle sont ainsi pardonnés et on ouvre ainsi une nouvelle page de la vie. Dans ce sens, il faut travailler à remplir ces pages de bonnes actions et éviter de commettre encore des péchés.

Toutefois, il convient de noter qu'il y a de nouveaux convertis qui ont d'autres motivations que la face de Dieu ou la guidance sur la voie de l'Islam. Il n'est pas rare que certaines personnes se convertissent

pour avoir la main d'une fille musulmane en mariage, pour avoir la sympathie des musulmans ou pour tout autre motif. Ceux-ci, juste après la conversion, abandonnent l'Islam et retournent dans leur ancienne pratique religieuse. Tout imam ou responsable musulman qui est au courant de pareils cas ne doit pas se laisser tromper par cette hypocrisie. Il doit travailler à convaincre de telles personnes à une conversion sincère et dans le cas échéant, il doit refuser de présider à une telle conversion. On ne doit pas jouer avec Dieu, celui qui le fait ne se trompe que lui-même et Dieu se passe de sa conversion. Dieu dit à ce propos: «Et quand on leur dit: "Croyez comme les gens ont cru", ils disent: "Croirons-nous comme ont cru les faibles d'esprit? Certes, ce sont eux les véritables faibles d'esprit, mais ils ne le savent pas. Quand ils rencontrent ceux qui ont cru, ils disent: "Nous croyons"; mais quand ils se trouvent seuls avec leurs diables, ils disent: "Nous sommes avec vous; en effet, nous ne faisons que nous moquer (d'eux)". C'est Allah qui se moque d'eux et les endureira dans leur révolte et prolongera sans fin leur égarement. Ce sont eux qui ont troqué le droit chemin contre l'égarement. Eh bien, leur négoce n'a point profité. Et ils ne sont pas sur la bonne voie»■

Preuve évidente

Pourquoi un musulman ne doit pas serrer la main d'une femme étrangère ?

Par l'Imam

La question de la poignée de mains entre un homme et une femme est une question complexe. Aborder ce sujet sans être extrémiste ni laxiste requiert un effort psychologique, intellectuel et scientifique, pour se libérer aussi bien de la pression des idées importées (occidentales) que de la pression des idées héritées et pour pouvoir discuter et peser les différents arguments, dans le but d'aboutir à la conclusion la plus juste et la plus vraie, loin de toutes passions et des idées tendancieuses (tendance islamique cela s'entend).

C'est donc un sujet difficile. Cependant, il demeure important de l'essayer car beaucoup de musulmans s'interrogent sur la légitimité de cette pratique (qu'on colle le plus souvent à un groupe particulier de musulmans) tandis qu'elle constitue par ailleurs un argument pour les détracteurs de l'islam quand ils pensent

que c'est un élément stigmatisant de la femme. Il faut donc impérativement éclairer la lanterne de tous sur cette question.

Avant tout, rappelés que l'islam par principe ne s'attaque pas seulement aux conséquences du comportement de l'homme mais il va en amont pour contre-carer tout ce qui conduit à ce comportement, c'est-à-dire à la racine du mal. Ainsi, la poignée de mains entre un homme et une femme est une tentation parmi les plus grandes, qui est le fait que l'homme touche le corps d'une femme, qui lui est étrangère, peut conduire à l'acte charnel interdit par l'islam. Et toute chose entraînant aux tentations a été interdite par Dieu. Par exemple, il a été ordonné de baisser le regard afin d'empêcher ce désordre. Dieu dit dans le saint coran : *«Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils*

font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux frères de leurs sœurs, ou aux esclaves musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès» C24V30-31.

On sait que la tentation sexuelle part du regard pour être attisée par le toucher et ainsi de suite. Donc, si on doit baisser le regard, à plus forte raison, on doit éviter

tout contact physique avec une femme qu'on peut désirer. Et il a été authentifié que le Messager d'ALLAH (SWS) a dit *«je ne serre pas la main aux femmes»* Aïcha (qu'ALLAH soit satisfait d'elle) a dit *«la main du messager d'ALLAH n'a jamais touché la main d'une femme lors de la prestation d'allégeance, il acceptait leur allégeance par la parole»*. Or selon la Sourate 'Les coalisés' verset 21, *«vous avez dans le Messager d'ALLAH un excellent modèle (à suivre), pour quiconque espère en ALLAH et au Jour Dernier»*. Donc il appartient à tout bon musulman de suivre l'exemple du prophète. D'après Maaqal ibn Yassar, le Messager d'ALLAH (SAW) a dit : *«que l'on enfonce une aiguille en fer dans la tête de l'un d'entre vous vaut mieux pour lui que de toucher une femme qui n'est pas la sienne...»* (Rapporté par at-Tabarani, dans al-Kabir, 486).

Ainsi, il est absolument interdit à un homme de serrer la main à une

Preuve évidente

femme qu'il peut épouser car dans tous les cas, ceci peut causer une séduction (Fitna). Et il n'y a aucune différence entre le fait de serrer la main directement ou indirectement avec un objet qui empêche le contact direct, car les preuves données ci-dessus sont générales, et il faut éliminer tout prétexte menant à la séduction. Cette règle s'applique également à toute femme ou homme quelle que soit sa religion.

En revanche, il est permis de serrer la main d'une vieille dame, sachant que celle-ci ne suscite plus de désir. Il en est de même pour la petite fille, qui ne suscite pas de désir elle non-plus. Les vieillards, ne ressentant plus de désir, sont autorisés à serrer la main d'une femme. Ces règles sont fondées sur des récits rapportant que Abû Bakr (que Dieu l'agrée) serrait la main des vieilles dames, et que 'Abd Allâh Ibn Az-Zubayr loua les services d'une vieille dame qui s'occupait de lui alors qu'il était malade, qui le massait et qui l'épouillait les cheveux. Ceci est d'ailleurs confirmé par le Coran, lorsqu'il parle

des femmes ménopausées à qui il permet de s'alléger de certains vêtements, chose qu'il ne permet pas aux autres femmes : *«Quant aux femmes ménopausées qui n'espèrent plus de mariage, nul grief contre elles si elles déposent leurs vêtements de sortie, sans cependant exhiber leurs atours. La chasteté est meilleure pour elles. Allâh est Audient et Omniscient.»*

De même, font exception les hommes qui n'éprouvent aucun désir pour les femmes, et les enfants trop jeunes pour éprouver du désir, devant qui les croyantes ne sont pas tenues de cacher leurs atours : *«ou aux domestiques mâles qui n'éprouvent pas de désir, ou aux enfants qui ignorent tout des parties cachées des femmes.»* Par ailleurs il est permis à un homme de toucher toutes les parties du corps de son épouse.

En somme, la poignée de mains entre un homme et une femme étrangers l'un à l'autre n'est permise que s'il n'y a pas de désir ni de crainte de séduction. S'il y a lieu de craindre la tentation d'un côté comme de l'autre, si le désir ou quelque plaisir

d'ordre sexuel accompagnent l'acte, alors la poignée de mains est sans aucun doute illicite. si l'une de ces deux conditions, que sont l'absence de désir et l'absence du risque de séduction, venait à manquer entre un homme et une de ses proches parentes définitivement interdites en mariage, comme sa tante maternelle, sa tante paternelle, sa sœur de lait, la fille de son épouse, l'épouse de son père ou la mère de son épouse, alors la poignée de mains devient illicite. En outre, si ces deux conditions venaient à manquer entre un homme et un jeune adolescent, alors la poignée de mains devient illicite également (attention à la pédophilie !).

Dans certains milieux et pour certaines personnes, serrer la main à un jeune adolescent est en effet encore plus dangereux que serrer la main à une femme. Là où elle est permise, la poignée de mains doit se limiter au strict nécessaire. C'est le cas notamment des proches et des alliés qui sont des gens que l'on fréquente souvent et avec qui on a des liens forts. Il est préférable de ne pas accor-

der une poignée de main à n'importe qui, par obstruction aux prétextes de la tentation, pour s'écarter de toute situation douteuse, pour emprunter la voie la plus précautionneuse, et pour prendre exemple sur le Prophète (SAW) dans la mesure où il n'y a aucune preuve explicite stipulant qu'il ait serré la main à une femme étrangère. Il est par ailleurs préférable pour le musulman pratiquant et la musulmane pratiquante de ne pas tendre la main en premier. Mais si on lui tend la main, qu'il ou elle la tende alors, car l'éthique musulmane n'autorise pas de vexer ou de porter atteinte à la dignité humaine si le risque de péché est écarté.

De tout ce qui précède, il apparait clairement que l'interdiction à un homme de serrer la main d'une femme n'est pas un signe de stigmatisation de la femme car cette interdiction est valable dans les deux sens. Et Dieu est le plus Savant ! ■

Les musulmans et la politique : la faire ou la fuir ?

Par Aris

La politique, voici ce qui fait l'objet de supputations, de préoccupations, de passions et malheureusement souvent de violences. Pour certains, leurs rapports avec la gestion de la cité est une question de vie ou de mort. Dans les entités territoriales où le bien-être des individus, ou leur survie est à l'aune de leurs responsabilités dans la gestion de la chose publique, l'on ne s'étonne pas des passions qui se déchainent dès lors qu'il s'agit de politique.

Dans notre pays, la chose politique connaît actuellement le summum de sa manifestation au niveau des opinions croisées. L'élection présidentielle de novembre prochain est certainement une des causes. La révision de la Constitution, surtout en son article 37, afin de sauter le verrou de la clause limitative des mandats, divise profondément les citoyens du Faso. Et c'est naturellement que les forces en présence, chacune selon sa part d'occupation du terrain, se mettent en position de combat réel ou supposé. Le pouvoir d'Etat, l'opposition, la société civile, le religieux ou le coutumier s'interfèrent avec des visés différentes.

La récente sortie de l'Eglise contre un éventuel projet de révision de l'article 37 est venu chauffer davantage à blanc les supputations relatives au politique ; notamment les rapports entre le religieux et celui-ci. Et dans

ce bouillon politique, l'on est en droit de s'interroger sur la situation des musulmans, ainsi que le rapport de l'islam ou des musulmans à la chose politique.

A priori, la question est

venue la majorité qui gouverne, l'opposition et les membres de la société civile. Une lecture quoique simpliste fait remarquer une masse de la communauté des musulmans environ 60% de la population très peu orga-



caduque en ce que le musulman est un calife de Dieu sur terre. A ce titre, on ne saurait parler des frontières entre la politique et la religion, compris dans le sens propre de la politique, c'est à dire la contribution de chacun à la bonne gestion de la collectivité. L'on convient donc que faire de la politique pour un musulman n'est qu'une perpétuation des traditions islamiques. Le prophète (SAW) a été à son époque aussi bien le chef spirituel que le chef politique de l'Etat. L'islam est une constitution qui régit tous les aspects de la vie. A ce titre, il touche bien entendu la politique.

La question urgente et préoccupante est plutôt le rapport entre les musulmans du Burkina et les pouvoirs et forces politiques en compétition. Ces forces politiques

nisée pour le moment. Nous prenons le risque de dire que cette masse hétérogène en terme de position politique cède une partie de ses membres au pouvoir en place. Ces gens se recrutent parmi les leaders naturels et traditionnels de la communauté, qui, plus ou moins engagés politiquement se retrouvent dans le giron du pouvoir.

Une autre partie de cette masse des musulmans se dit par ignorance ou en connaissance de cause, se tenir à l'écart des politiciens et de leur politique. A tors ou à raison, ils subissent l'action politique des autres sans le moindre souci de la participation au débat sur la gestion de la cité dans laquelle ils vivent. Donc ils font autrement la politique sans le vouloir eux-mêmes.

Enfin l'on retrouve une der-

nière partie de la communauté des musulmans qui semble mener une action d'éveil de la communauté sans un alignement de facto sur aucune des forces politiques en complétion. Au-delà de leur position individuelle plus ou moins prononcée dans un camp ou dans un autre, ces acteurs tentent de donner la priorité à l'intérêt du groupe, de la communauté avec comme prime la recherche des meilleures voix de la communauté dans les hautes instances de décisions. Ils seraient les mieux organisés, quoique minoritaires par rapport aux autres membres de leur communauté, et peuvent porter de ce fait un espoir pour la communauté.

Tout compte fait et selon une formule bien connue de tous, si tu ne fais pas la politique, sois sûr que la politique elle, te fera. Donc devant aucune interdiction de la foi islamique pour le croyant musulman de faire la politique, nous pensons que ceux-ci ont le devoir de contribuer au traçage des politiques de construction de la cité dans laquelle ils vivent. Par là, ils pourront donner les meilleures chances de l'expression de l'intérêt général des citoyens et celui spécifique de la communauté des musulmans.

Choisir de subir les actions des autres est un choix politique, mais certainement un mauvais choix. C'est pourquoi nous avons la conviction

Suite page 9...

CRISE ISRAELO-PALESTINIEN

Le silence qui tue !

Par Ahmed

Les territoires palestiniens sont encore en ébullition, du fait de la méchanceté et de l'hypocrisie des sionistes et de la passivité complice et légendaire de la communauté internationale. Malgré les appels et les remontrances du parrain américain, Israël, dirigée, par les faucons de droite, fait la sourde oreille. Le dernier épisode de cette injustice vieille de 60 ans est la colonisation de Jérusalem Est, reconnu de fait comme le territoire des Palestiniens. Et pour narguer la Communauté internationale et montrer son irrespect et son dédain à l'égard des instances internationales, Benjamin Netanyahu répondant au Président américain et au Secrétaire général des Nations Unies, affirme que Jérusalem n'est pas une colonie, mais la capitale d'Israël. Quelle insulte !

On ne cessera jamais de le répéter, si Israël peut se permettre de tels agissements, c'est parce qu'il ne se trouve personne pour l'en empêcher, et ce depuis 1948. D'abord, la communauté internationale avec à sa tête les Etats Unies, l'Union euro-

péenne et les autres qui ont accompagné ouvertement Israël dans son œuvre destructrice et inhumaine. Sans jamais aller au bout de ses condamnations (quand elle le fait) contre Israël, cette communauté internationale lui trouve toujours

aux ennemis de l'islam et des palestiniens afin de protéger ses intérêts basement matériels et mondains.

Enfin, les musulmans de tous bords qui n'ont pas encore compris que la lutte des Palestiniens est

comporter avec arrogance, de tirer impunément sur des enfants palestiniens, d'occuper injustement la terre des autres et peut être de commettre l'erreur fatale de s'en prendre à Al Aqsa. Là Dieu saura défendre sa religion, puisque la communauté internationale a failli et que les musulmans que nous sommes, avons trahi. Mais en attendant, nous devons nous rappeler que la colonisation de Jérusalem est une injustice qui ne fait que compromettre la paix et la sécurité internationales. Et il faut savoir arrêter Israël dans sa folie destructrice parce qu'elle ne sera pas seule à subir les conséquences de ses actes.

Jérusalem n'est pas à négocier ; elle est une terre d'islam, choisie par Dieu sur laquelle aucune concession ne peut être faite. Autant elle est la capitale d'Israël, elle est autant une partie de l'âme des musulmans du monde entier. Tout au plus, on peut y admettre une harmonieuse cohabitation entre Juifs, Chrétiens et Musulmans, mais il n'est pas question de céder face à l'illusion de force ou de puissance d'Israël, car il n'y a de force et de puissance que par Dieu !



une excuse, comme si la sécurité d'Israël valait mieux que celle de ses voisins.

Ensuite, les pays arabes pour leur inconséquence et leur lâcheté face à la souffrance de leurs frères. Aucun d'eux ne veut s'engager résolument aux côtés des Palestiniens pour mettre fin à cette injustice ; chacun préférant s'allier

aussi la leur d'autant plus que ceux-ci se battent pour préserver un lieu saint de l'islam : Jérusalem. Qu'est ce que chacun de nous a fait dans le sens d'aider nos frères, ne serait-ce que par la relation affective, les invocations et la pensée permanente que nous devons avoir à leur égard ?

Tant que ce sera aussi, Israël continuera de se

ÉTATS-UNIS/ISRAËL

Une amitié qui dessert la paix

Par Bachar SOW

A la faveur des récents blocages dans la conduite de processus de règlement du conflit israélo-palestinien, la Preuve se propose de faire un aperçu historique sur l'alliance entre les États-Unis et l'Israël. Cette rétrospective a été inspirée par la récente mise au point de la Maison blanche par rapport aux relations entre les États-Unis et l'Israël. Obama a tenu à faire savoir que s'il a vision plus juste du règlement du conflit, il n'est pas question pour lui d'hypothéquer l'alliance stratégique qui lie son pays à l'État hébreu depuis près d'un demi-siècle. Le message doit être suffisamment clair pour ceux qui sont animés par quelque naïveté. Pour nous en convaincre, allons découvrir l'histoire de cette alliance.

Au fondement d'une alliance atypique

Les États-Unis ont reconnu l'État d'Israël suite à sa proclamation en mai 1948. Mais c'était une initiative personnelle du président Harry Truman, dictée davantage par des considérations de politique intérieure que par les exigences de l'environnement géostratégique de la région.

En effet, la société américaine de l'après-guerre nourrit, en effet, un profond sentiment de sympathie à l'égard de la cause sioniste.

Ce courant est d'abord alimenté par la communauté juive américaine, anciennement implantée et constituant une force politique majeure (En 2000, ils représentaient 15 % de l'électorat démocrate). Le lobby juif

hébreu en Palestine est la condition du retour de Jésus sur Terre. En outre, les afro-américains avaient une sympathie pour les juifs américains avec qui ils partagent le sentiment d'être des minorités. Nourrie par le

était pour l'existence d'un État juif. Mais au-delà de cette sympathie naturelle, les intérêts géostratégiques expliquent cette relation atypique.

La construction de l'alliance

L'intérêt des États-Unis pour le Moyen-Orient se manifeste surtout après la seconde guerre mondiale. À cela trois raisons : la menace soviétique, l'apparition de l'État d'Israël, la découverte des gisements de pétrole. L'alliance entre les États-Unis et l'Arabie saoudite est scellée définitivement en février 1945 (le président Roosevelt de retour de Yalta fit escale en Arabie saoudite).

Mais les États-Unis doivent user de leur ingéniosité pour concilier leurs relations avec le nouvel l'État d'Israël à celles avec le monde arabe. À Washington, on craignait dans ce contexte de guerre froide naissante où Américains et Soviétiques se disputent des zones d'in-



dispose de moyens importants et est très influent dans le monde de la politique étrangère. Ses principales organisations sont entre autres le Comité aux Affaires Publiques Américano-israéliennes (AIPAC) et la Conférence des Présidents des principales Organisations Juives, mais aussi des think tanks à l'image du Washington Institute for Near-East Policy.

En plus, le sionisme a eu le soutien des fondamentalistes protestants qui sont influencés par le concept biblique selon lequel la reconstruction de l'État

sentiment que les juifs ont subi le même sort que les protestants d'Europe au XV-XVI e siècle, l'opinion américaine, d'une manière générale à la fin des années 40,

... suite de la page 7

tion qu'il vaut mieux faire partie des grandes décisions qui orientent la vie de la nation et les musulmans doivent travailler. Dans un mode de gouvernance démocratique, ce sont les rapports de forces pacifiques et les intérêts qui déterminent l'obtention des parcelles de pouvoir. Les musulmans ne doivent pas être en reste de cette

compétition. La position actuelle des musulmans à l'égard de la politique n'est pas profitable à toute la communauté, des musulmans à notre modeste avis. Il y a lieu alors pour les musulmans de ne pas lire la politique, il faut même la faire, la vraie, celle qui va garantir le respect des spécificités de la foi islamique tout en respectant les autres communautés.

fluence, que le rapprochement avec Israël ne favorise des alliances entre l'URSS et certaines monarchies arabes, ce qui aurait un effet inverse à l'objectif de la «doctrine Truman» de «l'engagement».

Le pacte de Bagdad signé en 1955 s'inscrivait dans le sens de la poursuite par Eisenhower de l'endiguement et minimisait du même coup la relation avec Israël. C'est toujours dans cette vision et surtout la crainte de mettre en péril la relation si vitale avec l'Arabie saoudite que le président Eisenhower adopte une attitude de fermeté face à la coalition franco-anglo-israélienne lors de la crise de Suez en 1956. Tandis que la Maison blanche examinait le risque d'une alliance avec l'Israël, ce dernier bénéficiait du soutien militaire de la France. Mais à la faveur de l'échec dans la crise de Suez les Anglais et les Français se retirèrent de la région et l'on remarqua un revirement spectaculaire dans le positionnement stratégique des Etats-Unis.

La fin des années cinquante est marquée au Moyen-Orient par le développement d'un mouvement panarabe qui trouve en Abdel Nasser un leader charismatique de premier plan, et dans la création de la République arabe unie (qui associe, en un seul État, l'Égypte et la Syrie), sa manifestation la plus concrète. Le communisme n'est donc plus l'unique menace dans la région. Israël pouvait désormais faire obstacle au nationalisme arabe. Les crises qui

se produisent entre 1957 et 1958 lui en offrent l'opportunité. Le resserrement de l'alliance militaire syro-soviétique réconforta les Etats-Unis dans leur position. Pour les Américains, si le monde arabe représente une source vitale pour l'économie américaine, une unité arabe n'en est pas moins dangereuse et le seul moyen de garder les arabes désunis, c'était d'exploiter l'intransigeance de l'Etat hébreu qui était leur ennemi commun. D'abord, ils réagissent au rapprochement syro-soviétique par une intimidation de la Syrie par une coalition avec l'Irak, la Jordanie et la Turquie et ensuite ils interviennent en Jordanie et au Liban pour contrer les nationalistes.

Israël fut dès lors investi de cette mission. Ainsi, les relations se sont se construites de façon progressive. Selon Henry Kissinger, l'intransigeance du pouvoir israélien face aux Arabes constituait un atout exploitable. Ainsi, Eisenhower, lors de son second mandat, change de politique à l'égard d'Israël. Le président Kennedy fut le premier à considérer véritablement Israël comme un État allié, intégré dans le dispositif diplomatique et stratégique mondial américain et à livrer des armes à Tel-Aviv, les missiles Hawk. Le président Johnson et Nixon poursuivaient l'encre de cette relation. L'Administration Johnson, à cette époque où le désespoir né de la guerre du Vietnam avait commencé à s'infiltrer, était assez tenté de jouir de la gloire indirecte d'un triomphe israélien

impliquant les armes américaines contre des Arabes armés par l'Union soviétique comme une revanche sur le fiasco vietnamien.

Cette situation facilita la victoire israélienne dans la guerre qui l'opposa aux arabes en juin 1967. Cette victoire consacra l'échec du nationalisme arabe et marqua un tournant dans la relation entre les Etats-Unis et l'Israël. Les américains s'imposèrent comme des médiateurs et rejetèrent la signature d'un traité global entre Israéliens et Arabes au profit de traités séparés. Tout ceci pour éviter de privilégier le sentiment nationaliste arabe. C'est dans ce contexte que le président Carter obtint les accords Sinai I et II en 75 et camp David en 79 avec l'Égypte qui abandonna définitivement la cause palestinienne avec le président Sadate. L'alliance entre les Etats-Unis et Israël se renforça à la même période grâce à la révolution iranienne et l'invasion soviétique de l'Afghanistan qui représentaient une menace pour la sécurité d'Israël.

La présidence de Reagan dans les années 1980 marqua une étape décisive dans l'évolution des rapports israélo-américains, car elle a institutionnalisé la place d'Israël dans la doctrine américaine. Le président n'hésita pas à affirmer publiquement le caractère «légitime» des implantations de colonies juives dans les territoires occupés et en avouant son «antipathie» pour les Palestiniens. Mais la fourniture d'armes améri-

caines à l'Arabie Saoudite dans leur alliance pétrole contre sécurité (que l'Israël considérait comme une menace pour sa sécurité) et l'opération israélienne contre le quartier général de l'O.L.P à Beyrouth au Liban qui était contraire à la vision américaine du consensus stratégique, ont troublé un peu les relations entre les deux alliés, mais de façon très passagère. A l'issu de cet incident, un mémorandum d'entente (qui fut révisé en 88) fut signé entre les deux États, officialisant le partenariat stratégique américano-israélien.

L'administration Reagan fit de la coopération avec l'État hébreu une des priorités en matière de politique étrangère de son Administration. Avec la fin de la guerre froide, le rôle stratégique d'Israël pour les Etats-Unis a diminué et les rapports se ramènèrent dans le cadre du processus de paix déclenché à Oslo en 1993 (qui préconisait la création d'un Etat palestinien) soutenu par Clinton mais rejetés par beaucoup de colons juifs. C'est pourquoi Clinton échoue sa médiation en 2000 à camp David. Bush poursuivit la médiation mais les attentats du 11 septembre 2001 bouleversèrent à nouveau la donne des relations israélo-américaines et les conflits en Afghanistan et en Irak renforcèrent ces nouvelles orientations.

L'élection de Obama en fin 2009 est un nouveau tournant. Tout en ayant le souci de préserver la relation historico-stratégique, il soutient le droit des Palestiniens

Les 08 mars passent et se ressemblent ! Ou du moins, un peu. Mais ce qui est certain, c'est que depuis un quelques temps, on assiste plus à des foras festifs, où on fait semblant de célébrer la femme, qu'à des occasions réelles de revendications des droits des femmes, au point qu'on est en droit aujourd'hui de se demander s'il y a encore un intérêt à commémorer cette importante date. Par exemple, cette année, elles ont poussé le ridicule jusqu'à résumer toute la cérémonie commémora-

tive à la couleur du pagne que la première dama devait porter, comme si c'était cela le important. C'est inquiétant ! Soit dit en passant, on se demande comment les femmes perçoivent-elles la participation de la première dame à ses cérémonies ? Chantal Compaoré est à l'occasion, un simple mannequin venu amuser la galerie, ou un leader qui met tout son poids dans la balance pour que les femmes comptent plus au Burkina Faso ?

On a beau nous rassurer sur le fait que le 08 mars est une journée de réflexion sur la condition féminine, le com-

portement même des femmes trahissent cette idée, elles qui sont plus préoccupées à acquiescer le pagne qu'à s'inviter à la réflexion ; plutôt presser d'identifier les lieux où s'organisent les djanjoba qu'à assister aux colloques et conférences sur la situation des femmes...

Et quand on pense qu'il a fallu que des pionnières se battent pour obtenir cette date et plus généralement une amélioration des conditions de l'autre moitié du ciel, on ne peut qu'être triste et révolté. Mais si on en est arrivé là, la responsabilité revient aux autorités en charge de

commémorer cet évènement national. Ce sont elles qui donnent le tempo et les autres suivent. Elles préfèrent médiatiser les manifestations grandioses de rassemblement des femmes pour festoyer, ceci à des fins politico-électorales que de mettre l'accent sur de grandes campagnes pouvant conscientiser les femmes et plus généralement l'opinion. Tant que ce sera ainsi, on continuera de parler pendant longtemps encore d'émancipation de la femme, en vain ! ■

Par Ahmed

à un Etat libre et souverain débarrassé de la colonisation juive. Ce qui jette un coup de froid dans les relations comme on en n'avait jamais vu.

Un soutien militaire continu depuis 40 ans

En 1967, l'attitude des États-Unis marque un tournant, après la Guerre des Six Jours lorsque de nombreux pays arabes, au nombre desquels l'Égypte, penchent durablement du côté soviétique. En 1968, bénéficiant d'un fort soutien du États-Unis, le Président Lyndon Johnson décide la vente d'avions de combat F-4 Phantom II à Israël. En 1973, lors de la Guerre du Kippour, L'opération fut conçue pour fournir des

armements et des vivres à Israël à travers un pont aérien. Dans le cadre de l'engagement contre l'influence soviétique sur le monde arabe, les États-Unis livrèrent plus de 22 000 tonnes de chars de combat, d'artillerie et de munitions à Israël. Par la mer, les États-Unis acheminèrent également 33 000 tonnes de matériel, 40 F-4 Phantoms, 36 A-4 Skyhawks et 12 C-130 Hercules pour remplacer les pertes israéliennes.

En 1981, le ministre de la défense israélien Ariel Sharon et le Secrétaire à la Défense des États-Unis Caspar Weinberger ratifient l'accord "Strategic Cooperation Agreement" établissant un cadre de coopération entre

les deux pays en matière de sécurité. En 1983, les deux pays scellent une alliance militaire qui prévoyait des exercices militaires conjoints et la construction d'infrastructures pour les stocks d'armes.

En 1987, les États-Unis accordent à Israël le statut d'allié majeur hors OTAN donnant le droit à Israël d'acheter de l'armement américain au même titre qu'un pays membre de l'OTAN. Israël devient alors le pays le plus fourni au monde en armement américain.

En 1991, lors de la Guerre du Golfe, pour aider Israël à contrer les missiles Scud de l'Irak, les États-Unis lui livrent des systèmes de mis-

siles sol-air Patriot, rompant de ce fait l'alliance américano-arabe. Sous l'administration Clinton, le gouvernement américain permet à Israël d'acheter pour plus de 700 millions de dollars de matériel pour moderniser son armement: des avions de chasse, des hélicoptères, des systèmes de missiles JDAM. Des accords importants de coopération militaires sont également établis.

Sous l'administration Bush, la coopération s'accroît davantage; Israël passe commande pour un grand nombre d'avions de combat F-16 Falcon. En 2006, durant la Guerre du Liban, les États-Unis ont livré Israël en kérosène et en armes de précision ■

CINQUANTENAIRE DES INDEPENDANCES AFRICAINES

Et la voie spirituelle ?

Par l'Épervier

La plupart des pays africains ont accédé à l'indépendance autour de 1960. Cette année 2010, ils ont choisi, sous la houlette, de l'ancienne métropole, de célébrer le cinquantenaire de ces indépendances. Un peu partout sur le continent, l'on s'active pour donner à cette manifestation, un éclat particulier. A l'analyse, on se rend compte que 50 ans après les indépendances, l'Afrique n'est pas véritablement débarrassée de la domination, du pillage de ses ressources. Le sentiment de liberté et les espoirs quant à l'amélioration des conditions de vie des Africains, ont été de très courte durée. Les Africains, 50 ans après les indépendances, se portent mal, très mal, désœuvrés, désorientés, troublés ; une situation qui est en partie le fait des dirigeants africains qui se servent du continent au lieu de le servir. Quand on sait que le système de développement imposé aux Africains après les indépendances n'a pas soulagé les Africains, pourquoi ne pas explorer la voie spirituelle de l'islam comme système de développement en définitive ?

L'Ivoirien Ahmadou Kourouma est l'un des intellectuels africains qui ont le mieux analysé avec un œil critique les indépendances africaines. Dans son célèbre et évocateur roman "Les

soleils des indépendances", Kourouma dépeint avec un remarquable crudité, avec un humour agaçant, mais aussi et surtout dans une réalité décevante, une indépendance qui a apporté pas grand-chose au continent. Les indépendances en Afrique, c'est "du bâtard de bâtardises". Son personnage principal, Fama, dans une trouble errance indescriptible, désœuvré, collectionnant les cérémonies sociales : baptême, mariage, funérailles pour s'alimenter ; sa femme Salimata, stérile, est l'expression parfaite d'une indépendance qui s'avère stérile, des espoirs déçus. Le seul héritage, une carte d'identité qui symbolise aussi, une Afrique balkanisée, divisée, avec ses corollaires : incessants conflits frontaliers. C'est cette ou ces indépendances que les chefs d'Etats africains s'activent, sous la houlette de l'ancienne Métropole, à célébrer le cinquantenaire. Le président Léopold Sedar Senghor disait ceci : « Sous le régime colonial, on pouvait protester. On avait le peuple avec nous. Aujourd'hui, on est colonisé et on ment au peuple en disant qu'on est libre ».

A la vérité, 50 ans après les indépendances, les Africains ne se portent pas mieux plus qu'aux premières heures de ces indépendances. Durant ces 50 ans, les disparités sociales se sont exacerbées, les maladies, la famine, l'ignorance, le chômage ont gagné du terrain, dégradant

considérablement les conditions de vie des Africains. L'instabilité politique, expression d'un système politique inachevé imposé aux Africains, semble être la mieux partagée sur ce continent qui, depuis les années d'indépendances, totalise une soixantaine de coups d'Etat, soit plus d'un coup d'Etat en moyenne par an.

Un quarteron d'Africains avec leurs acolytes occidentaux se sont accaparés les richesses du continent-mère, rivalisant de châteaux, de véhicules funestes, heureux, sans vergogne, d'être comptés parmi les grands argentiers de la planète, et appartenant pourtant au continent le plus pauvre, le plus nécessaire, justement de leur fait. C'est absolument triste pour un continent qui regorge de potentialités qui ont fait et qui font le bonheur d'autres peuples, au grand dam de ses propres fils.

La culture du gaspillage

Il est intéressant que 50 ans après les indépendances, que l'on marque un temps d'arrêt pour évaluer les acquis et les urgences qui s'imposent au continent africain. Cela permet de repartir sur des bases saines à même de soulager les populations. Seulement, de la manière dont le cinquantenaire se prépare, on est tenté de dire que ces festivités constituent une autre forme de gaspillage de nos ressources. Juste pour le lancement, on a pu mesurer les

moyens qui ont été mobilisés et la moindre utilité des activités qui ont été menées. Est-ce que cela est véritablement utile dans un contexte de crise généralisée ? Des épidémies de méningite, de rougeole, qui tuent les populations qui ne peuvent pas se soigner, des sinistrés qui attendent toujours des aides, des milliers d'enfants qui ne peuvent pas aller à l'école ? Quand on est dans un pays où tout est priorisé, on a l'obligation d'éviter les dépenses qui ne s'inscrivent pas en droite ligne dans l'épanouissement des populations.

Il y a seulement 5 mois, on célébrait avec faste le 11 décembre 2009. Le mois de mars dernier, c'était le lancement tout aussi avec faste du cinquantenaire des indépendances. Dans 8 mois, ce sera le clou de ces manifestations avec le cinquantenaire à Robo-Dioulasso. En l'espace d'un an, on aurait dépensé de faramineuses sommes qui aurait servi à soutenir nos communes. C'est comme s'il y avait une volonté d'enfermer les esprits dans des festivités à la moindre occasion. La raison est elle vraiment Hélène et l'émotion nègre comme le soutenait Senghor ? En tous les cas, on sait que pendant que la métropole nous convie à la célébration festive et coûteuse de ce cinquantenaire, elle, est toujours, à la recherche d'autres moyens plus subtiles pour asservir, piller le continent. Peut-on vraiment célébrer la

fin de la colonisation ? Si les dirigeants africains peuvent répondre par l'affirmative, la réponse pour le bas peuple, est non.

Alors que les intellectuels et les dirigeants africains de la première génération ont libéré le continent du joug de l'Europe au prix de multiples sacrifices dont leur vie, les dirigeants actuels ont revendu le continent et se coulent des jours heureux. Mais pour combien de temps ? Ce qu'on sait, c'est que "les hommes perspicaces ont toujours reconnu cette vérité première que toute prospérité durable repose sur le bien-être de tous, en tout cas, du grand nombre".

Pourquoi ne pas explorer la voie spirituelle ?

50 ans après les indépendances, les Africains n'ont fait que tourner en rond, armés de grandes théories universitaires de l'économie, en cherchant les voies et les

moyens européens pour briser le cercle dans lequel la même Europe nous a enfermés. Que c'est ridicule ! Aimé Césaire disait à juste titre qu'« il est temps de mettre à la raison ces nègres qui croient que la révolution, ça consiste à chasser le Blanc et continuer en lieu et place, je veux dire sur le dos du nègre, à faire le Blanc ».

Etant donné que l'actuel système de développement émanant de la civilisation judéo-chrétienne européenne n'a pu soulager l'Afrique, pour quoi pas, comme le suggère le FIGARO MAGAZINE (Paris) du 6 août 1994, une révolution spirituelle par laquelle l'Afrique se réconcilierait avec elle-même, avec ses propres valeurs, irrédutibles aux valeurs occidentales ?

C'est ce que prône le Béninois, Dr. Assani Fassassi, dans son œuvre de belle facture intitulée Sursaut de

l'Afrique qu'on achève. Dans cette révolution spirituelle, Fassassi donne la primauté au système social de l'islam. Ce professeur en sociologie politique pense qu'un programme de développement ne peut réussir sans une adhésion populaire largement majoritaire. Or, le souci d'efficacité, la quête salutaire de cette large adhésion populaire et le respect de la démocratie suggèrent la prise en considération de l'équation islamique et l'introduction de celle-ci dans les volets sociaux et culturels, des programmes de développement en Afrique où plus de 75% de la population s'affirment et se reconnaissent musulmans.

Effet, la civilisation islamique, mise à jour, devra être pour l'Afrique ce qu'est la civilisation judéo-chrétienne européenne pour l'Europe. Seulement, le fond du problème est qu'on ne connaît pas encore ce qu'est l'islam. Lors d'un entretien télévisé à

Paris sur la 2e chaîne de télévision française au mois de mai 1994, répondant à une question de l'animateur de l'émission, à propos de l'hostilité d'une très forte majorité de Français à l'encontre de la présence des mosquées dans leurs villes, le Révérend-Père français, Michel Lelong a déclaré : « Si les chrétiens, les Français, en général connaissent vraiment ce qu'est l'islam, non seulement ils ne seraient pas hostiles, mais ils demanderaient qu'il y ait des mosquées ». L'on comprend ici l'urgence du travail pour chaque musulman : faire mieux connaître l'islam et se battre pour l'adoption de son système sociopolitique, convaincu que c'est le meilleur système, le meilleur programme de développement qui soit ■

Sagesse du mois

Il était une fois un Imam, nommé Haselhof. Un matin il arriva à la mosquée avec une vieille cage d'oiseau rouillée et la posa sur une chaise. De nombreux sourcils furent froncés. L'imam Haselhof commença à raconter : "Hier, alors que je marchais dans la ville, je vis un petit garçon avec cette cage à la main. Au fond de la cage, deux petits oiseaux grelotaient de peur. Je me suis arrêté et je lui ai demandé : "Qu'as-tu là mon enfant?" Le petit garçon répondit : "Deux vieux oiseaux". Et que vas-tu en faire?" Il répondit : "Je vais les prendre à la maison et m'amuser avec. Je vais leur retirer les plumes et les laisser se battre ensemble, c'est tellement amusant!" Et quand tu auras assez de ces oiseaux, que comptes-tu en faire?" Demandais-je. "Oh, j'ai deux chats qui aiment

beaucoup les oiseaux", dit le petit garçon. J'en étais bouche bée. Je lui demandai : combien veux-tu pour ces oiseaux? Il demanda : "Pourquoi voulez-vous ces oiseaux monsieur?, ils sont laids, vieux et ne chantent plus". A nouveau, je lui demandai : "Combien en veux-tu?" Il me regarda en pensant, sans doute, "Il est fou!" et dit "Cinq Euros". Je lui remis 5 Euros et parti immédiatement. Je suis allé jusqu'au jardin se trouvant au bout de la rue, j'ai posé la cage sur le sol et j'ai libéré les oiseaux. Voilà pourquoi cette cage est vide...

L'imam continua : on peut comparer cette histoire à une éventuelle conversation entre un prophète et Satan! Satan rentre d'une visite sur terre et se vante : "Je viens juste d'acheter la terre et tous ses habi-

tants. J'ai un piège auquel aucun d'eux ne résistera!" Mais que vas-tu faire d'eux? Demanda le prophète. Satan répond : "Oh, je vais m'amuser avec eux! Je vais leur apprendre comment se mener et ensuite divorcer, comment se haïr, comment abuser des autres, comment boire l'alcool et fumer. Je vais leur apprendre comment faire des armes et des bombes et comment s'entretuer! Je vais vraiment m'amuser avec eux!!" Et que feras-tu d'eux quand tu en auras assez? Demanda le prophète. "Oh, je vais les tuer!" Dit Satan fier. Combien les vendras-tu? Demanda le prophète. "Que veux-tu en faire?", Demanda Satan. "Ils sont mauvais. Ils te détestent et ils crachent à la figure. Ils te maudissent et te tuent. Tu ne veux pas de ces gens!!". "Combien" demanda à nouveau le

prophète. Satan regarda le prophète en souriant. "Toutes les larmes et ton sang", lui dit-il. Le prophète répondit : "Marché conclut" et paya le prix. Ensuite l'imam prit la cage et s'en alla.

N'est-il pas naïf de penser qu'Allah est la cause de la dégradation de ce monde? N'est-il pas triste de croire à tout ce que les journaux disent tandis que l'on se pose des questions sur ce qui est écrit dans le Coran? N'est-il pas triste de voir que tout le monde désire aller au paradis, alors que nous n'avons pas la foi et que nous n'y pensons pas et que nous ne faisons pas ce que Allah nous demande? N'est-il pas triste d'entendre certaines personnes dire : "Je crois en Allah", pendant qu'ils suivent le chemin de Satan, le même Satan qui croit en ALLAH! ■

CHEICK TANTAWI : La perte d'une grande figure de l'islam

Par E.A.C

Les hommages lui ont été rendus par diverses personnalités du monde entier. Des hommes politiques aux religieux en passant par toutes les populations du monde. On peut retenir les propos du pape benoit XVI qui salue cette « haute figure de leader religieux qui, pendant de longues années a été un vrai partenaire dans le dialogue entre musulmans et catholiques ».

Un communiqué du gouvernement français, salue un « homme de paix », et un religieux militant pour un « islam de compréhension ». Le président algérien Abdel Aziz Boutefflika a salué un « homme de modération et de lumière ». Mohammed Moussaoui, président du CFCM (Conseil Français du culte musulman) a salué « la sagesse d'un grand homme qui (...) a prêché l'islam de la modération et du juste milieu ouvert au dialogue et respectueux de l'Autre », ajoutant que, « pour ce haut dignitaire religieux, le fanatisme est le résultat d'une méconnaissance de l'islam ». Des messages de condoléances ont également été envoyés de la part de personnalités internationales, parmi elles l'émir du Qatar cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, le prince du Koweït Al Jabar Al-Sabah, le roi du Maroc Mohammed VI, le président palestinien Mahmoud Abbas et le Mouvement de résistance palestinien Hamas. Il a dirigé l'oraison

funèbre lors des funérailles de Yasser Arafat en 2004. Vous l'aurez compris, il s'agit du Cheikh Muhammad Sayyed Tantawi, haute autorité de l'islam sunnite en Égypte et grand imam d'Al-Azhar, décédé le mercredi 10 mars dernier en Arabie Saoudite d'une « crise cardiaque » à l'âge de 81 ans.

Son parcours

Le Cheick Tantawi est né le 28 octobre 1928 à Sohag (Haute-Égypte). Docteur en histoire contemporaine et en exégèse à 38 ans, le cheikh Tantawi a travaillé comme professeur de la Faculté de théologie puis a été affecté à l'université islamique de Lybie, où il enseigna durant quatre ans. Il était également doyen de la Faculté des études supérieures à l'université islamique de Médine. Il est nommé Grand Mufti officiel de la République d'Égypte en 1986 à 1996. En mars 1996, le président Hosni Mubarak le nomme Grand Imam et recteur d'Al-Azhar.

Le poste de Grand Imâm d'Al-Azhar a été introduit pendant le 17^e siècle, sous le règne ottoman en Égypte. Un historien d'Al-Azhar, Al-Jabari, situe le décès de Sheikh Muhammad Al-Kharashi en 1690 et il l'identifie comme premier Grand Imâm d'Al-Azhar. En effet, c'est à partir de cette époque que la mosquée-université d'Al-Azhar se dota d'une organisation hiérarchisée pour gérer ses activités croissantes. L'organisation d'Al-Azhar était jusqu'alors laissée aux sultans et aux

princes mais l'augmentation du nombre d'étudiants a motivé cette évolution.

La Mosquée-Université d'Al-Azhar s'élève depuis comme un phare des sciences islamiques. Foyer de savoir millénaire, Al-Azhar est l'université la plus ancienne au monde à rayonner depuis plus de dix siècles. L'histoire d'Al-Azhar retrace l'histoire du monde musulman à partir du X^e siècle, mais aussi la vie d'éminents savants qui ont considérablement enrichi nos bibliothèques. Depuis le XIV^e siècle, Al-Azhar devient le centre intellectuel musulman le plus important. Le Cheick Tantawi devient en 1996 le 46^e imam de cette prestigieuse institution.

Sa bibliographie est très diverse en matière religieuse. Auteur de plusieurs ouvrages d'interprétation du Saint Coran, dont une exégèse qui comprend 15 tomes (7 000 pages), il s'intéressa également au dialogue interreligieux, à la notion de jîhâd, au pèlerinage en Terre Sainte, à la sharia et au mysticisme en islam.

Personnalité controversée

Le recteur et imam de l'université islamique d'Al-Azhar a parfois eu des attitudes et prises de positions qui ont suscité d'importantes controverses en Égypte et dans le monde islamique, lequel lui reprochait notamment d'avoir serré la main au Président israélien Shimon Peres lors d'un congrès sur le dialogue interre-

ligieux organisé en novembre 2008, à New York, par l'Arabie Saoudite et l'ONU. Ce geste avait instruit deux députés à présenter des plaintes auprès du Parlement demandant la destitution du grand imam. L'un d'eux, Hamdi Hassan, estime que celui-ci « a offensé le peuple égyptien, les pays arabes et musulmans, ainsi que tous les martyrs et les assiégés de la bande de Gaza en Palestine ».

Décembre 2003, le chef de l'État Français était aller chercher du soutien en Égypte pour la loi « anti-voile » en la personne du défunt Cheikh. Soutien accordé : tout en insistant sur le caractère « obligatoire et d'ordre divin » du port du foulard islamique, Cheikh Tantawi avait affirmé, dans un discours de bienvenue à M. Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur français, que cette obligation n'est valable que « si la femme vit dans un pays musulman ». Dans le cas où elle vit dans un pays non musulman, comme la France, « si les responsables veulent adopter des lois opposées au voile, c'est leur droit ». Une position qui a provoqué l'incompréhension de ses confrères musulmans, et a été accueillie à bras ouverts par l'Occident... toute chose que Sarkozy avait traduit en ces termes : « Et je veux remercier le grand Imam d'Al Azhar d'avoir indiqué que dans un pays laïc et non musulman, le devoir de chacun c'est de respecter la loi de ce pays. Et il peut être assuré que la contre-

Suite page 15 ...

Coup de foudre ou foudre de coups (suite et fin)

Par Idriss

Ceci dit, la tante échafauda un plan. Elle enseignait en province. Lors des congés elle y fera venir sa nièce avec Daouda. Ceux-ci y passeraient leur "province de miel". Pendant les vacances, Djéné demande de l'argent pour s'inscrire au séminaire de l'AEEMB ; mais n'y ira jamais. Elle passera la semaine au séminaire familial organisé par Daouda, bien sûr. Le programme échut : Djéné demande en ceinte. Sa mère fut informée. Elle se fâcha, menaça et maudit sa fille mais ne la chassa pas. Ceci contraria Daouda. Premier échec. Toutefois, il n'abandonna pas. Avec l'aide de la tante Awa, il reprendra le dessus. La tante suggère à la mère d'avorter la grossesse de

Djéné. Comme prévu, cette dernière prétextait de cette solution qu'elle juge attentatoire à sa vie et quitta le domicile. La mère regretta amèrement. Elle chercha partout sa fille, se rendit même au domicile du garçon, fouilla sa demeure en vain.

Un sacrifice pour un amour sacrifié

Au début de son désaccord avec sa mère, des bonnes volontés ont tenté une conciliation. L'effet contraire se produisit. Elle s'écarta des milieux religieux et instaura une grande distance entre elle et sa mère. Tout ce qui pouvait l'éloigner de Daouda devait être éliminé sinon éloigné. Dans ce sens, elle commença par diminuer ses fréquentations : à la mosquée avant de les stopper. Le voile sera remplacé par des

mèches et autres constructions stylistiques. Cette année, ses résultats scolaires furent maigres. Tout ceci au nom de l'amour.

Quant à la mère elle en a gardé un souvenir amer. Trahie par sa soeur, humiliée par sa fille et vilipendée par Daouda, elle ne finit pas de maudire.

Quelques années de mariages après, le calvaire de Djéné commença. Daouda sortait et rendrait quand il voulait avec la fille de son choix sous le regard impuissant et résigné de Djéné. Elle ne recevait pas assez de ressources ni pour subvenir à ses propres besoins ni pour s'occuper de ses enfants. Alors elle dépitait. Ses enfants aussi. Elle avait rompu tout contact avec sa famille. La famille avait fait

autant. Normal ; personne ne savait dans quel coin du Faso s'était-elle cachée.

Insultes, bastonnades, négligences, faim, maladie, solitude étaient devenus son lot quotidien dans ce nid de roses naguère doux mais qui poussait des piquants depuis peu. Un jour elle tomba malade. La maladie s'aggrava faute de soins. Un beau matin son mari la ramassa et vint la déposer devant sa famille paternelle et disparut.

Les parents n'ont très souvent pas d'arguments pour nous convaincre. Mais c'est toujours à tort que nous les considérons comme rétrogrades. Une erreur de jeunesse : ils ne sont pas rétrogrades mais ils peuvent rétrograder. ■

... suite de la page 14

partie du respect de la loi du pays c'est la garantie pour les musulmans pratiquants de France qu'ils auront les mêmes droits que les autres.

Plus récemment, il avait interdit le port du niqab (voile intégral) dans toutes les écoles dépendant de ses institutions et défendu une position légitimant la construction du mur d'acier pour isoler Gaza de la frontière égyptienne, avis considéré comme étant un soutien inconditionnel politique au chef de l'État égyptien.

La pression du régime

Les Égyptiens respectent les érudits d'Al-Azhar depuis sa fondation, voici plus de 1.000

ans ; ses Grands Imams sont depuis toujours des personnalités éminentes et respectées de la société. Cependant, depuis que le Prof. Mohammed Sayed Tantawi est devenu Grand Imam en 1996, les Égyptiens se sont mis à se méfier d'Al-Azhar, car ils estiment que M. Tantawi s'intéresse plus à défendre le régime que les principes religieux.

Depuis la révolution de juillet 1952, le cheikh de l'institution Al-Azhar, financée par l'État, est nommé par décret présidentiel. Une manière de sceller l'expression et l'extension du mouvement des Frères musulmans dans le pays, mais également d'obtenir un soutien moral et religieux à une auto-

rité politique jugée totalitariste.

Nommé par le président de la République, le grand imam d'Al-Azhar est considéré comme le numéro un de la plus importante institution de l'Islam sunnite. Mais beaucoup reprochent à Tantawi de se comporter en officiel et d'oublier la portée morale et spirituelle de son poste. « Les officiels ainsi que ceux qui ont occupé le poste du grand imam d'Al-Azhar ont toujours bien compris leurs relations. Ils savaient que les hommes de religion devaient soutenir les orientations de l'État, sans toutefois s'occuper des détails. Mais le problème du Cheikh Tantawi, c'est qu'il est allé beaucoup plus loin que le sim-

ple soutien », souligne le journaliste Helmi Al-Namnam. Tariq Ramadan explique : « Depuis que le président Nasser avait décidé de piloter les affaires et d'avoir une vue sur Al-Azhar, il devenait extrêmement difficile pour (le nommé) de prendre une décision indépendante. »

Malgré les controverses, il reste pour beaucoup une éminente personnalité et référence religieuse. Fin 2009, il avait été nommé parmi les dix premières personnalités musulmanes les plus influentes au monde, par le Royal Islamic Strategic Studies Center (Jordanie) et l'université de Georgetown (États-Unis). ■

L'organisation du hadj débattue au parlement

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Clément P. Sawadogo et celui des Transports, Gilbert Noël Ouedrango étaient face aux députés le 26 mars 2010. Objectif, éclairer la lanterne de la représentation nationale sur l'organisation du pèlerinage à La Mecque.

Le coût du Hadj jugé le plus élevé de la sous-région, l'hébergement très éloigné des lieux de pèlerinage, l'absence d'encadrement et l'abandon des pèlerins à eux-mêmes, le parcage des can-



didats au Hadj des jours durant sans information dans les aéro-gares ont été les préoccupations

du député Fidèle Kientéga, auteur de la question orale. Les ministres ont donné des éléments de réponses et ont signifié que le problème qui se pose c'est comment trouver une structure consensuelle pour l'organisation du Hadj. « Il y a trop de polémiques, trop de contestations dans l'organisation du Hadj », a regretté Clément Sawadogo. Déjà, des concertations sont en cours avec l'ensemble des acteurs du Hadj et « un nouveau dispositif juridique pourrait en être issu avec en toile de fond un plus

large consensus autour de l'organisation et une implication plus forte des associations islamiques dans le suivi et les contrées des activités des agences qui seront sélectionnées ». Les députés ont invité le gouvernement à intensifier sa communication autour du Hadj, à corriger les insuffisances et à mettre l'accent sur l'encadrement des pèlerins. Espérons que la formule qui sera retenue pour le hadj 2010 soulagera les pèlerins et se heurtera pas au favoritisme de l'Etat comme c'était le cas en 2009 ■

ONU/ ISLAM

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté, jeudi 25 mars, le texte sur « la diffamation des religions », proposé depuis par le Pakistan au nom de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). La résolution condamne fermement l'islamophobie, le profilage ethnique et religieux des minorités musulmanes ainsi que l'interdiction de la construction des minarets décidée le 29

novembre 2009 à la suite du referendum suisse. Le texte réprouve les « manifestations d'islamophobie profondément contraires aux obligations internationales découlant des droits de l'homme en ce qui concerne la liberté de religion »

Cependant, il a été adopté à une courte majorité de 20 voix contre 17. Huit des 47 pays siégeant au Conseil des droits



de l'homme se sont abstenus. L'Union européenne et les Etats-Unis se sont fortement opposés à cette adoption.

La Chine, Cuba et plusieurs pays africains ont toutefois fait bloc derrière les pays musulmans. « Des références spécifiques à l'islam et aux musulmans reflètent une situation regrettable dans certaines parties du monde où les musulmans sont ciblés », a déclaré l'ambassadeur pakistanais Zamir Akram, qui estime que ce texte est destiné à lutter « contre l'antisémitisme, la christianophobie et l'islamophobie » ■

La crise ivoirienne invite GBAGBO Laurent à Bobo Dioulasso

Le président du Faso, Blaise Compaoré, facilitateur du dialogue ivoirien, a effectué le 1er avril à Bobo Dioulasso, un déplacement pour rencontrer son homologue ivoirien Laurent Gbagbo pour tenter de remettre la machine du processus de paix en marche. Il a été accueilli à son arrivée par les autorités de la ville de Bobo, avant de rejoindre son « pied-à-terre » sans la moindre déclaration à la presse. Il



était 15h 19mn quand l'avion présidentiel « AIR IVOIR » a foulé le tarmac de l'aéroport

international de Bobo Dioulasso. Le facilitateur Blaise Compaoré s'est dit fier de la rencontre, car Laurent Gbagbo vient une fois encore, à travers cette visite, de lui renouveler sa confiance et sa disponibilité à faire aboutir le processus. Il dit avoir rencontré le Premier ministre ivoirien Guillaume Soro le 31 mars. Selon le président burkinabé, cette rencontre avec son homologue ivoirien ranime la confiance que les parties signa-

taires de l'accord politique se sont données pour finaliser la liste électorale de Côte d'Ivoire et assurer une réunification totale du pays. Pour Blaise Compaoré, à l'issue de cette rencontre, des solutions idoignes seront trouvées pour créer les meilleures conditions possibles pour que les élections se déroulent de façon apaisée et surtout dans la transparence ■

Par G.S.
Source : Internet